ancienne, tres-Auguſte & royalle maiſon de Lorraine, vous eſt d'un ſi grand advantage que ie ne m'eſtonne point de l'opinion de pluſieurs que voſtre grandeur ſera un iour un ſainct. La perfection peut eſtre petite au commencement, mais elle s'eſleue comme les Cedres du Liban, & va touſiours croiſſant à meſure qu'elle eſt arrouſée des benedictions du Ciel, que le Seigneur verſe abondamment en vous dont on en voit tous les iours des effects.

L'hiſtoire nous apprend (Monſeigneur) qu'autrefois il n'eſtoit pas permis à aucun d'aller ſaluer les Roys de Perſe, que l'on n'euſt quelque choſe à leur donner, non pour les enrichir : car ils eſtoient des plus grands & puiſſans Princes de toute la terre, mais ſeulement pour obliger les ſuiets à rendre
v *quelque teſmoignage de l'affection || qu'ils portoient à leur Prince. C'eſt pourquoy conſiderant les grandes obligations & bienveillances tres-eſtroites que voſtre ſaincte & Royalle maiſon, a acquis ſur tous les Religieux du monde dont elle a touſiours eſté le ſupport & l'aſyle aſſeuré, i'ai pris la hardieſſe de preſenter aux pieds de voſtre grandeur ceſt ouvrage avec ſon Autheur, qui ſera s'il vous plaiſt pour un aſſeuré teſmoignage de l'affection que i'ai à voſtre ſervice, & une foible recognoiſſance de l'obligation que vous ont les Recollects de voſtre ville de ſainct-Denis, & moy en particulier m'ayant autrefois fait l'honneur me commander de luy diſcourir des mœurs des Sauvages, & du pays de Canada.*

S'en eſt un traicté (Monſeigneur) & des choſes principales qui s'y ſont paſſées pendant quatorze